

Justificatif généré le 13/09/2022

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 13/09/2022

Département : (75) Paris

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/629475

N° d'annonce : 629475

Compagnie de l'Etoile des Mers

Société par actions simplifiée au capital de 21.000.000 €

Siège social : 42 avenue de Friedland 75008 PARIS

844 261 909 R.C.S. Paris

Aux termes d'une décision en date du 5 septembre 2022, le Président a décidé de transférer le siège social à compter du 5 septembre 2022, du 42 avenue de Friedland – 75008 PARIS à l'adresse suivante : **51 boulevard de Montmorency – 75016 PARIS.**

En conséquence l'article 3 des statuts a été modifié.

Pour avis, Le Président

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aelMuwzgo

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aelMuwzgo>

